



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P220_2021

Date : 09/07/2021

OBJET : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de locaux administratifs à la Cité de la Mer - Avenant n°2

Exposé

Un marché de maîtrise d'œuvre a été conclu avec le groupement BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES / BET LENESLEY / I+A LABORATOIRE DE STRUCTURES, dont le cabinet BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES est le mandataire, pour la construction de locaux administratifs à la Cité de la mer.

Suite à une décision en date du 19 février 2021, un avenant n°1 a été signé pour fixer la rémunération définitive du maître d'œuvre qui s'établit à 117 382 € HT.

Ce nouvel avenant a pour objet de confier au BET LENESLEY, co-traitant du groupement, la réalisation d'une étude de simulation thermique dynamique.

En effet, ce bâtiment étant d'une conception innovante, il apparaît judicieux, via cette étude, de conforter, à travers des modélisations, le système de chauffage envisagé et ainsi optimiser le nombre et le coût des équipements induits.

Le montant de cette étude s'élève à 3 200 € HT portant le montant du marché à 120 582 € HT soit une augmentation de 2,73 %

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2021_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°2,

Vu la délibération DEL2020_118 du 06 octobre 2020 approuvant l'Avant Projet Détaillé de l'opération,

Vu la décision P055_2021 du 19 février 2021 autorisant la conclusion de l'avenant n°1,

Vu l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139-6°,

Décide

- **De signer** l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES / BET LENESLEY / I+A LABORATOIRE DE STRUCTURES, dont le mandataire est le cabinet BOISROUX ARCHITECTES ASSOCIES sis 14 Impasse Amiral Troude – 50100 Chercourg-en-Cotentin, pour un montant de 3 200 € HT,
- **De préciser** que l'avenant a pour objet la réalisation d'une étude de simulation thermique dynamique qui porte le montant du marché à 120 582 € HT soit une augmentation de 2,73 %,
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget principal, article 2031, Ligne de Crédit n°76990
- **D'autoriser** le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Le Président,

David MARGUERITTE